

APPEL A CONTRIBUTION

OUVRAGE COLLECTIF :

VARIATION ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES LE CAS DES LANGUES A FAIBLE DIFFUSION

Gilles FORLOT et Louise OUVRARD (dir.)
(INALCO-PLIDAM EA 4214)

1. Argumentaire

L'appellation « langues à faible diffusion » fait référence ici à celle, moins couramment utilisée, de « langues modimes », plutôt mobilisée dans des contextes institutionnels, notamment européens. Cette appellation, nous en sommes conscients, pose problème et compense une instabilité terminologique encore palpable. Appelées tantôt « langues rares », tantôt « langues moins diffusées », tantôt « petites langues » (Alao et al. 2008), ces langues n'entrent dans aucune des catégories préconstruites des institutions éducatives. En effet, dans les systèmes éducatifs occidentaux d'il y a trente ans, le chinois était une langue « rare », à « faible diffusion ». Il est évident que désormais, ces qualifications ne lui correspondent plus. Dans certains contextes, le chinois est même devenu une des langues importantes du paysage éducatif. Aussi, notre objectif n'est pas ici de catégoriser les langues en fonction de leur grandeur ou petitesse quantitative ni de leur poids supposé (Gasquet-Cyrus et Petitjean 2009). Il s'agira plutôt de problématiser à différentes échelles comment se construisent et à quoi mènent les statuts que ces langues assument dans divers systèmes éducatifs. Ces échelles peuvent être de nature sociolinguistique ou psycholinguistique (au sens large de ces étiquettes), laissant place à des problématiques didactiques.

La question des systèmes éducatifs est aussi à prendre au sens large : cet ouvrage pourra accueillir des contributions portant sur les systèmes scolaires (primaire ou secondaire) et universitaires, sur l'offre linguistique pléthorique que fournissent les instituts d'enseignement privé, le tutorat individualisé, ou sur le développement récent de l'enseignement via les technologies de l'information et de la communication (plateformes sur internet, forums d'échanges de compétences linguistiques de type tandems, logiciel d'auto-apprentissage, ou CLOMS, aussi connus sous le nom de MOOCs).

L'objectif central de cet ouvrage est de problématiser la question de la variation linguistique dans l'enseignement-apprentissage des langues à faible diffusion dans divers systèmes éducatifs et/ou sous différentes formes pédagogiques. En effet, l'enseignement des langues vivantes étrangères se construit souvent autour d'une norme imaginée et construite comme étant la langue légitime à apprendre-enseigner, que ce soit la variante prestigieuse, une variante topolectale particulière ou la variante que l'on utilise plutôt à l'écrit. De nombreuses langues de grande diffusion font face à cette question de la variation et de son traitement dans l'enseignement, qu'il s'agisse des langues de scolarisation ou de celles dites étrangères. Des Etats-Unis à la Chine, en passant par bon nombre de pays africains, asiatiques et européens, les

décideurs éducatifs et les enseignants eux-mêmes doivent composer avec ce phénomène qui, au delà de questions proprement pédagogiques, contribue à hiérarchiser les formes langagières, façonnant le rapport des différents systèmes éducatifs à l'insécurité et aux discriminations linguistiques (Blanchet 2016), ainsi que la (re)production d'un éventuel accès inégal aux ressources langagières.

Depuis plusieurs décennies, notre réflexion est en partie alimentée par les débats, dans les espaces anglophone et francophone, quant à la (ou aux) variante(s) d'anglais et de français à enseigner. Ces débats se sont notamment intéressés à la constitution de registres et de structures dans l'enseignement d'un « anglais international » (Jenkins 2000), d'un éventuel anglais lingua franca (McKay 2002), ainsi qu'aux questions de « propriété » de l'anglais (Widdowson 1994 ; Higgins 2003) et aux tensions émanant du couple natif/non natif (Leung et al. 1997 ; Derivry Plard 2016).

La recherche francophone en didactique des langues, lorsqu'elle est d'inspiration linguistique ou sociolinguistique, s'est penchée sur la question de l'enseignement d'une langue de référence (Lucchini 2005). Elle a problématisé les questions de variation dans l'enseignement (Gadet et Guérin 2008 ; Molinari 2010 ; Detey et al. 2010) et parfois la formation des maîtres (Lambert et Trimaille 2012). Un certain nombre de linguistes et de didacticiens interrogent désormais l'adaptation de leur enseignement aux réalités linguistiques actuelles et/ou locales (cf. Bertucci et Corblin 2004), même si J. Boutet et F. Gadet rappelaient il y a quelques années que les questions sociolinguistiques avaient peu pénétré le champ de la didactique du français langue « maternelle » (Boutet et Gadet 2003).

La question de la variation n'a pas été traitée de la même façon dans tous les systèmes éducatifs. Par exemple, au Pays-Basque (standardisation de l'*euskara batua* ; cf. Urla 2012), en Corse (variation découlant du concept de polynomie ; cf. Ottavi 2010) et en Acadie (cf. Boudreau 2016), cette problématique a entraîné de vifs débats sur l'élaboration des cursus de la langue de scolarisation (monolingue, bilingue ou en immersion ; variante locale vs variante perçue comme nationale ou internationale). On voit poindre de cette thématique celles, plus idéologisées, de l'identification de ce qu'est une langue, de ses processus d'individuation, de sa nomination (Tabouret-Keller 1997), ainsi qu'un certain nombre de problématiques entourant les notions de plurilinguisme, de diversité et d'authenticité (Castellotti 2017). En somme, si la didactique des langues étrangères, forte de ses spécificités dans le paysage de la didactique (Dabène 1997), n'a de cesse d'interroger ses outils, ses démarches et ses acteurs, elle doit aussi poursuivre sa réflexion sur ce qui constitue l'un de ses objets centraux, la langue.

Cet ouvrage souhaiterait, tout en faisant le point sur ces débats, aborder la question de la variation dans l'enseignement des langues à moindre tradition didactique et à plus faible diffusion dans les espaces éducatifs. Le néologisme adjectival « modime » (moins diffusé, moins enseigné) n'a pas fait florès, malgré la pertinence de ce à quoi il renvoie dans l'enseignement / apprentissage des langues. Il vise à identifier les langues qui, au delà de leur prestige historique ou non, ne font pas l'objet d'une attention didactique particulière. Même une langue comme l'arabe, que tout un chacun aurait tendance à classer dans la catégorie des grandes langues, laisse devant elle le chantier éducatif encore peu exploré – ou exploré de façon trop hâtive – du traitement de la variation et de ses variantes dites « dialectales » (Caubet 2003 ; Barontini 2007 ; voir aussi les contributions réunies dans Medhat-Lecocq 2017 [sous presse]).

Les entrées épistémologiques des articles pourront relever de diverses disciplines des sciences du langage et/ou des sciences de l'éducation, notamment de la didactique des langues et/ou d'une langue en particulier, de la didactique du plurilinguisme, de la sociolinguistique éducative ou d'une anthropolinguistique situant son objet dans le champ des appropriations langagières.

Les contributions pourront aborder tous types de terrains et de domaines linguistiques, qu'il s'agisse de langues régionales, autochtones, diasporiques ou déterritorialisées. Ces langues peuvent également être nationales, voire internationales ou, au contraire, contestées et invisibilisées. La seule condition est qu'elles soient considérées comme encore peu didactisées.

Les articles pourront s'articuler, entre autres, autour des axes suivants :

- 1) La variation et ses différentes formes dans l'espace éducatif
- 2) L'histoire et les politiques linguistiques éducatives
- 3) La variation et les systèmes éducatifs (immersion, éducation bilingue...)
- 3) La variation et les approches pédagogiques
- 4) La variation et les constructions identitaires : dimensions didactiques
- 5) Le couple oral/écrit en didactique des langues
- 6) Les registres et les styles
- 7) Les normes, la légitimité et l'authenticité dans l'enseignement des langues à faible diffusion

Références

- Alao G., Argaud E., Derivry-Plard M. et Leclercq H. 2008. « *Grandes* » et « *petites* » langues. *Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Berne : Peter Lang.
- Barontini A. 2007. « Valorisation des langues vivantes en France : le cas de l'arabe maghrébin ». *Le français aujourd'hui* 158, 20-27.
- Blanchet, Ph. 2015. *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris, Textuel
- Boudreau A. 2016. *A l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Paris : Classiques Garnier.
- Boutet J. et Gadet J. 2003. « Pour une approche de la variation linguistique ». *Le Français aujourd'hui* 143, 17-24.
- Castellotti V., 2017. *Pour une didactique de l'appropriation. Diversité, compréhension, relation*. Paris : Didier.
- Caubet D. 2003. « La reconnaissance de l'arabe 'dialectal' en France : un parcours sinueux ». In J. Lentin et A. Lonnet (dir.), *Mélanges à Daniel Cohen ; Études sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures*. Paris : Maisonneuve.
- Bertucci M.-M. et Corblin C. (dir.). 2004. *Quel français à l'école ? Les programmes de français face à la diversité linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Dabène L. 1997. « L'image des langues et leur apprentissage ». In M. Matthey (dir.) *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, IRDP, 19-23.
- Derivry-Plard M. 2015. *Les enseignants de langues dans la mondialisation*. Paris : Editions des archives contemporaines.
- Detey S., Durand J., Laks B. et Lyche C. 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys.
- Gasquet-Cyrus M. et Petitjean C. (dir.). 2009. *Le poids des langues. Dynamiques, représentations, contacts, conflits*. Paris : L'Harmattan.
- McKay S. 2002. *Teaching English as an International Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Higgins C. 2003. "Ownership" of English in the Outer Circle: An Alternative to the NS-NNS Dichotomy". *TESOL Quarterly* 37/4, 615-644.
- Jenkins J. 2000. *The Phonology of English as an International Language*. Oxford: OUP

- Leung C., Harris R. et Rampton B. 1997. "The Idealised Native Speaker, Reified Ethnicities, and Classroom Realities". *TESOL Quarterly* 31/3, 543-560.
- Lucchini S. 2005. L'enfant entre plusieurs langues : à la recherche d'une langue de référence. *Enfance* 57/4, 299-317.
- Gadet F. et Guérin E. 2008. « Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique ». *Le français aujourd'hui* 162, 21-27.
- Medhat-Lecocq H. (dir.) 2017 [sous presse]. *Arabe standard et variation régionale. Quelle(s) politique(s) linguistique(s) ? Quelles didactique(s) ?* Paris : Editions des Archives Contemporaines.
- Molinari C. 2010. « Normes linguistiques et normes culturelles dans l'apprentissage du FLE : un parcours d'ouverture à la variation francophone ». In Bertrand O. et Schaffner I. *Quels français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*. Paris : Les éditions de l'école Polytechnique, 101-114.
- Lambert P. et Trimaille C. « La variation stylistique : un contenu à intégrer dans la formation des enseignants ». In Balsiger C., Bétrix D., de Pietro J.-F. et Perregaux C. (dir.). *Éveil aux langues et approches plurielles. De la formation des enseignants aux pratiques de classe*. Paris : L'Harmattan, 255-267
- Tabouret-Keller A. (dir.). 1997. *Le nom des langues I. Les enjeux de la dénomination des langues*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Urla J. 2012. *Reclaiming Basque: Language, Nation, and Cultural Activism*. Reno : University of Nevada Press.
- Widdowson H. G. 1994. "The Ownership of English". *TESOL Quarterly* 28/2, 377-389.

2. Processus de soumission

- 1) Dans un premier temps, il est demandé aux auteur.e.s d'envoyer un résumé de 400 à 500 mots, en prenant le soin de rendre explicite le terrain sur lequel ils/elles s'appuient, l'optique épistémologique adoptée, quelques éléments de bibliographie et quelques considérations permettant de juger en quoi l'article sera pertinent dans cet ouvrage. Cette proposition sera examinée par un comité de lecture restreint.
- 2) Si la proposition est acceptée, l'article devra être remis selon le calendrier qui suit et fera l'objet d'une double évaluation.

3. Informations et consignes aux auteurs

- Les articles comporteront 6000 mots, notes et bibliographies incluses.
- Ils seront rédigés en français.
- Les résumés et les mots-clés seront en français et en anglais.
- Une feuille de style sera envoyée aux auteurs dont les propositions auront été acceptées.
- L'ouvrage sera soumis aux Presses de l'INALCO.

4. Calendrier

Retour des résumés : 25 février 2017

Réponses du Comité de lecture : 10 mars 2017

Livraison des articles : 1^e octobre 2017

Retour des évaluations : 15 novembre 2017

Publication prévue : Printemps 2018